Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 35

Artikel: Le municipal
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-220490

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

64me ANNÉE — N° 35. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU* Samedi 28 août 1926

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : *Suisse,* **un an Fr. 6.—**
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger,* **port en sus.**

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A PROPOS D'ARMOIRIES

Un abonné, bourgeois de Vuarrens, nous adresse la lettre suivante que nous sommes heureux de publier, parce que, comme l'auteur, nous goûtons peu les armoiries que l'on nous avait données comme authentiques et que nous avons publiées comme étant celles de Vuarrens.

Espérons que l'armorial des communes vaudoises sera prochainement augmenté d'un nouvel écusson de caractère héraldique, d'autant plus beau qu'il sera simple et conforme aux règles du blason.

Chaux-de-Fonds, 20 juillet 1926.

« Rédaction du *Conteur Vaudois*

« Messieurs,

« Dans votre numéro du 17 courant vous publiez sous le titre « Armoiries communales » des armoiries qui seraient soi-disant celles de Vuarrens, ma commune d'origine.

» Je crois savoir que cette commune n'a pas été consultée sur l'établissement des armoiries publiées par le *Conteur* et qu'elle n'est pas disposée à se laisser « colloquer » des armoiries qui ne sont — couleurs à part — que la copie servile de celles de Vevey. Vuarrens sera appelé prochainement à examiner un projet en élaboration.

» Recevez, etc.

»Eug. Buffat, abonné au *Conteur.*»

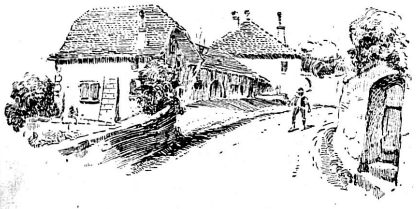

IL N'Y A PAS, IL EST BEAU

CHANTONS notre aimable patrie ; chantons cette terre chérie, et son beau lac et son tableau de vie ; Chantons tous le canton de Vaud... si beau ! »

Ah ! le bon doyen Curtat n'eut pas beaucoup de peine à entraîner ses compatriotes ; ils entonnèrent d'emblée, comme pour le « Vaudois, un nouveau jour se lève, qui porte la joie en nos cœurs ».

Dommage que ce dernier chant, qui, comme le premier répond si bien à l'esprit de notre peuple, bonhomme et rêveur, célèbre « l'amour des lois ». Nous l'avons dit plus d'une fois : Les lois ont droit au respect ; il est même très prudent de les respecter et d'y obéir, mais avoir « l'amour » des lois n'est pas possible. Enfin, n'insistons pas.

Pour rien si follement
N'usons pas notre langue
Tout avis est mauvais
Et tout sermon déplaît.
Vieux habits, vieux galons,
Inutile harangue.

a dit, avec raison, Victor Favrat.

Oh ! oui, notre canton de Vaud est beau. C'est assurément l'un des plus beaux de la Suisse, dont il synthétise en quelque sorte les divers aspects. Il a tout ce qui caractérise la terre helvétique, tout !

Quelqu'un nous le répétait encore l'autre jour. La semaine dernière, nous disait-il, j'ai emmené mon fils aîné et lui ai tenu le langage que voici

« Mon cher enfant, tu as eu le privilège de naître dans un beau et bon pays. Nous allons en visiter une partie, sac au dos, bâton à la main. Nous voyagerons au gré de nos désirs, de nos goûts, de nos forces et des circonstances, avec lesquelles il faut toujours compter. En apprenant à le bien connaître, tu apprendras à le mieux aimer. Les régions que nous allons parcourir voisinent le canton de Fribourg, l'un de ceux qui ressemblent le plus au nôtre, par sa nature et par sa population. N'était la divergence des confessions, que dénoncent les lieux de culte, on ne s'apercevrait pas du passage de la frontière. Il y a moins de distance de Moudon à Romont, de Châtel St-Denis à Vevey, de Payerne à Estavayer, que de Coppet à Versoix ou de Concise à Vaumarcus. »

Et nous sommes partis ; et nous sommes allés d'enchantement en enchantement. Partout, une grande variété d'aspect ; partout des spectacles nouveaux. Vignes, champs, forêts, lacs, bourgades pittoresques et originales, nous avons tout traversé, tout vu. Et partout, des populations simples, heureuses, accueillantes.

Aimons bien notre pays ; servons le avec dévouement, avec joie, avec plaisir. Il le mérite.

« Chantons notre aimable Patrie ! »

J. M.

LA LANTERNA ET LOU TAMBOUR

ME sovigno et bin dâi villio assebin, qu'on ne vâyai pas bin bî cuemin ora pôr gouverna et écore à l'éclläi, et tot parâi l'ivrâdzo sè fasâi assebin tiè ora.

Vos ra bî dere, l'èotiè dé curieux tiè clli lélétrique : on viré onna petita cllia et pu tac, on est cazu éblousai cein yin cuemin on inludzo.

Dain lou teimp on avâi ion dé clliai craizu pliat avoué de l'hélo âo bin onna tsandâila qu'on betavé dain on carnotset à l'étrâblio et à la grandze dain on perte qu'on fasâi à onna colonda.

Mâ, du adan, lé zaféré l'ant bin tsandzi avoué cllia moderna d'ora, et encora l'assurance pôr lé zincendie que cein l'a éta tota onna comédie.

Per ordre dâi autoritâ lè dzeins l'ant dû sè moblia d'onna lanterna, cuemin on avâi pas encora dai pillier, l'est lou tambour qu'ètâi tserdzi dai publicachon. Nom de sort ! por cein l'iré zèlà, ie réchaivesai tsaqué iadzo onna quartéta âo bin on demi pot de bounaman.

Lou premi coup que l'a réchu lé zordres dâi autoritâ pôr la lanterna, l'a vito prépara sa tièce et rrran-tanplan plan plan... rrrapataplann.

« Dain lâo séance dâo dozé dâo mâi, lè z'autoritâ l'ant décida que, ti cllioque que l'avant grandze et étrablio dèvessant sè mobliâ d'onna lanterna et lâi beta lâo craizu dedein. » Ran-pan tan-plan !

Tot cein l'est dé la manigance à vô z'einnoï ! sé dezan lé dzein, et tot ein marmotin l'an prâi cllia lanterna (fallot) por gouverna, mâ nenni por vaire bî l'avant âobliâ d'allumâ lou craizu et dé colère djuravon aprî clliâo manâire dé tatipotse. L'an réchaillai lou craizu et l'ant rébeta dain lou carnotset cuemin dévant. Quand clliâo monchu l'ant cein apéchu, sé sant vu dobedzi dé referé onna novalla séance por remettre aô tambou et revaitsé lou rarantanplan, plan, plan rrrapataplann ein avant.

« Lé z'autoritâ dain lâo derraire séance l'ant décida, que, ne sufisâi pas de mettre lou craizu dain la lanterna, mâ que ne faillai pas âobliâ dé l'allumâ ! » Ran-tan-plan plan plan !

Ma fâi, l'a èta la dèrâire publicachon que lou tapin l'a fé. A la premire que l'a éta posâje âo pilier lou pourro diâblio l'ire por pliora, tant regrettavé dé ne rein mé pouâi tapa su sa tièce, et encora bin mé lé quartette que lâi fasant tant pliézi.

E. P., Morges.

L'Alibi. — Mme Ledot, la femme du parfumeur bien connu, vient d'engager une nouvelle bonne, qui est arrivée nantie des meilleurs certificats. Elle l'a aussitôt mise au travail dans son salon, car elle attend quelques amies pour prendre le thé à cinq heures.

Or, voilà que soudain retentit un bruit insolite provenant précisément du salon. Mme Ledot fronce le sourcil, mais, de peur de mécontenter la nouvelle bonne, elle se retient d'aller sur place se rendre compte de la cause de ce bruit.

Une demi-heure plus tard, la servante passe devant la porte de la pièce où est madame Ledot. Celle-ci l'interroge, presque aimablement :

— Dites-moi, ma fille, quel était donc ce bruit qu'on a entendu tout à l'heure ?

— Oh ! madame, c'est un vase qui est tombé par terre et qui s'est cassé en dix morceaux.

— Un vase !... Je parie que c'est un de mes beaux vases de cristal !...

— Hélas ! oui, madame.

— Et c'est vous qui avez fait tomber ce vase ?...

— Oh ! non, madame, c'est le chien...

Mme Ledot demeure un instant comme suffoquée, puis, soudain inquiète :

— Quel chien ? demande-t-elle...

Alors, la bonne, inquiète, à son tour :

— Est-ce que vous n'en auriez pas, par hasard ?...

LE MUNICIPAL

VOUS n'avez peut-être pas connu Daniel des Fiaugères ? Il est mort cet hiver, chargé d'années. Sur sa tombe, au modeste cimetière du village, on a gravé son nom avec ces mots : « Bon époux, bon père, bon citoyen ». Au rebours de tant d'autres, cette épitaphe ne ment pas. Daniel fut vraiment un brave homme et, sauf une brève période, sa conduite eût pu être donnée en exemple à tous ses combourgeois.

Vers sa cinquantième année, Daniel eût la faiblesse d'accepter le poste de municipal. Il n'était pas plus fait pour cela que l'empereur d'Allemagne pour gouverner le canton de Vaud. Mais flatté qu'on se fut adressé à lui, il n'avait pas osé refuser. Quelle part prenait-il à l'administration communale, comment se comportait-il aux séances de la municipalité ? Nul ne l'a jamais su. Mais, ce qui crevait les yeux à tous et ce qui rendait furieuse madame Daniel, c'est qu'après les réunions à la maison de commune, il rentrait grisé par autre chose que par les honneurs.

Avec cette régularité qu'il apportait en tout,

le malheureux municipal fêta Bacchus durant toute sa législature, après chaque séance, comme s'il eut accompli un acte officiel découlant naturellement de sa charge.

Une nuit — un matin plutôt — comme il revenait de sa dernière réunion municipale, il alla voir, avant de se coucher, un porc qu'il engraissait et dont la santé lui donnait quelque inquiétude. Il vit que l'auge était demeurée pleine, comme il l'avait remplie en sortant de chez lui; cela l'attrista.

— Le « caïon » ne veut pas boire ! dit-il à sa femme.

Et celle-ci qui lui tournait le dos, de lui répondre sèchement du fond du lit matrimonial :

— Fais-le nommer municipal, il veut assez se mettre à boire !...

L'Anglais exigeant. — Mon ami Jim Goodbye villégiaturait l'été dernier dans une petite ville de Normandie. A l'hôtel, certain jour, arriva un de ses compatriotes, qui, dès le premier repas, se mit à réclamer de la plus belle façon.

— Garçonne, qu'est-ce que ce était ce bifsteak ? Dans mon pays, ils étaient trois fois plus gros, les bifsteaks !...

Ou bien :

— Garçonne, qu'est-ce que ce était, cette poulet ? Dans mon pays, ils étaient trois fois plus gros, les poulets !...

Mêmes réflexions pour les légumes, pour les fromages, pour les fruits. Tout paraissait minuscule, à cet Anglais exigeant, comparé aux produits de la noble Albion. Le garçon en était épouvanté.

Mais, celui qui rit bien, ce fut mon ami Jim Goodbye, quand le soir, au moment de se coucher, l'Anglais exigeant poussa les hauts cris en trouvant dans son lit... un crabe !...

— Qu'est-ce que ce était cela !... hurlait-il, qu'est-ce que ce était ce mauvaise plaisanterie !...

— Ça, répondit froidement Jim Goodbye, ce était tout simplement une puce... En France, les puces, ils étaient beaucoup plus grosses qu'en Angleterre, vous savez bien pourtant, milord ?...

Car c'était lui, vous pensez bien, qui avait mis le crabe entre les deux draps de son compatriote !

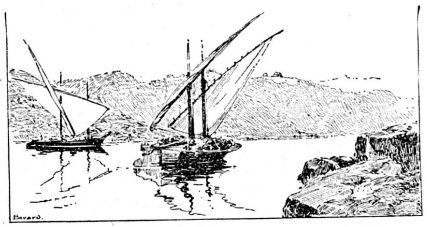

EN PLEINE NUIT, SUR LE LAC

...22 heures. Au rythme berceur d'un ronflement monotone produit par les explosions du moteur, notre canot-automobile glisse sur les flots noirs. Entre deux nuages, la lune lance ses éclairs d'argent, qui se reflètent dans l'eau, telles des lames d'acier scintillant de vagues en vagues. Une multitude de points dorés et lumineux sont suspendus, là-haut, dans l'infini du ciel.

L'air est frais. Après une journée torride, une promenade nocturne, sur notre lac, est superbe. On avance mystérieusement dans l'obscurité. Les lames blanches de l'écume, produites par la proue qui frappe l'eau, rebondissent à gauche et à droite du canot, lui ouvrant ainsi passage, tandis qu'à la poupe l'eau se referme sur le sillon laissé par le gouvernail.

Toute la côte est illuminée par mille feux, éparpillés en escaliers de Vevey à Lausanne. Un express trace dans la nuit une longue flamme dorée, fuyant le long du rail. Par ci, par là, les faisceaux lumineux des automobilistes balaient la route de leurs projecteurs.

Là-bas, sur la côte de Savoie, les lumières d'Evian, et plus loin, celles de Thonon, s'estompent dans la nuit, et vacillent comme des étoiles. Le canot poursuit sa course vespérale. Il sursaute de temps à autre sur de petites vagues que pousse maintenant une légère brise. Nous approchons d'Ouchy et déjà toutes les lumières du quai se reflètent joyeusement dans le miroir naturel et tissent dans l'eau une chaîne brillante et ininterrompue.

Notre canot croise de petites barques, à rames et à voile. Dans l'une d'elle, un accordéon envoie au loin un air connu et que l'on entend partout. Cette musique fait cependant plaisir, à cette seconde, sur le lac...

Voici une petite heure que nous naviguons... et la promenade touche malheureusement à sa fin. Le ronflement du moteur cesse tout à coup. Cette fois-ci, silencieusement et grâce à la vitesse acquise, nous glissons doucement vers le bord. D'un coup de gouvernail adroit, nous accostons un petit escalier, où chaque soir ce canot vient se réfugier pour passer la nuit.

Si vous en avez l'occasion, ne manquez pas de vous promener, de nuit, sur le lac... *E. N.*

Les affaires sont les affaires. — Oui, mon cher, j'estime que lorsqu'un homme a fait une bonne affaire, son premier devoir est de payer une robe neuve à sa femme.

— Vous êtes philosophe ?

— Non, je suis négociant en confection pour dames.

Discrétion. — Totor saute sur les genoux d'un visiteur :

— Tu sais, Monsieur, dit-il, faudra jamais donner ton portrait à papa ?

— Et pourquoi ça ?

— Faudra que tu viennes toi-même.

— Charmant bébé, va !

— Oh ! non, je te dis ça parce que papa a dit ce matin qu'il ne pouvait pas te voir en peinture.

QUEL PRÉNOM LUI DONNER ?

NOUS vivons à une époque de *crises*. Du moins ce mot de crise est-il à la bouche de tous et à propos de tout. Il y a la crise des changes et celle de l'agriculture ; il y a la crise du commerce ou de l'industrie. Il y a la crise des gouvernements et celle des esprits ou des cours. Il y a aussi la crise des *prénoms !*

Donner un prénom à son enfant est tout un problème aujourd'hui. Entre parents, avant ou après la naissance, cela donne lieu à des discussions nourries, pour ne pas dire à d'homériques disputes. Si c'est un garçon, que penses-tu ? Si c'est une fille, que proposes-tu ? Dans le passé, ce souci était inexistant. On consultait le calendrier et le tour était joué. On prenait si possible le saint du jour, ou celui ou celle des environs de ce jour de naissance. L'héritier s'appelait Eusèbe, Athanase ou Cyrille, et l'héritière Eudoxie, Dominique ou Ursule. Que ce fût beau ou laid, comique ou tragique, on ne s'en occupait pas. L'Eglise avait proposé ces noms et il fallait les prendre. Aujourd'hui, les prénoms bibliques ou ecclésiastiques sont rares. Les derniers Isaac, Jérémie, Zacharie, Elie Daniel et Samuel s'en vont, sans être remplacés. Les Sara et les Léa, Les Rachel et les Lydie ne sont plus fréquents. Et pourtant : Ruth et Naomi ne sont-ils pas de jolis prénoms ?

Passons à l'histoire ! Nous n'avons pas dans notre pays la prédilection italienne pour les noms mythologiques. Les Hector et les Achille, les Homère et les Napoléon nous effraient plutôt. Mais nous avons les noms romains : César et Ulysse, Marius et Camille, Horace et Victor sont courants. Et, parmi les dames, Constance et Clémence, Irène et Emilie ne font pas défaut. Mais après tout, si le choix des anciens prénoms est énorme, on est peu enclin à y puiser. Béranger, Bertrand, Clément, Claude, Constant, Erard, Etienne, Horace, Hubert, Rambert, Raoul, Reymond, Roland ne sont-ils pas jolis ? Ou Béatrice et Brigitte, Eléonore et Hortense, Marcelle et Monique, Renée, Odile, Sabine et Simone, Sylvie ou Valérie ? Mais non, cela ne dit plus rien aux parents modernes.

Il faut dire aussi qu'on ne les met pas à même de *connaître* ce trésor magnifique, accumulé par le passé. Ni l'Etat ni l'Eglise ne conseillent méthodiquement nos parents dans le choix à faire. Dans d'autres pays, on remet aux époux, avec le livret de famille ou l'acte de mariage, une liste de prénoms pour leurs enfants futurs. Nous ne faisons rien de semblable en Suisse, peut-être parce que nos autorités se disent que c'est peine perdue. En effet, la plupart des parents font preuve dans ce domaine d'un esprit indocile qui confine à l'entêtement. Il suffit de leur donner un conseil pour qu'ils ne le suivent pas, en haussant les épaules sur vos propositions, qualifiées de saugrenues. Ce qui les guide, par contre, est un vague sentiment esthétique. On cherche des prénoms qui sonnent bien, du moins aux oreilles des parents. Leurs préférences, souvent extraordinaires, ne se justifient par aucun raisonnement. On *sent* qu'ils sont jolis ou laids et cela suffit ! La grande préoccupation de nos jours, c'est de trouver quelque chose d'original et d'inédit, mais qui ne choque pas trop par son extravagance. C'est pourquoi on se creuse la tête et on cherche avidemment, mais en éliminant d'emblée tout ce qui est courant. S'appeler Henri ou Jules, Marie ou Anna — fi donc, c'est trop commun ! Distinguons-nous par l'extraordinaire ! A force de ne pas vouloir de ce qui existe il faut inventer. Souvent l'imagination créatrice se borne à des abréviations. On ne s'appelle plus Henri, mais Riri ou Riton ; on ne s'intitule point Marguerite, mais Guiton. Thusnelda est trop long, mais Nelda peut aller. La politique s'en mêle hélas et les grandes moments de l'histoire laissent des traces dans les registres de l'Etat-Civil ; pauvres Joffrettes et Fochettes vous voilà déjà passées de mode ! Et que dire viennent les célèbres Firmato et Firmata d'Italie qui sont le résultat d'un comique mal entendu. Firmato Cadorna se trouvait au bas se tous les télégrammes du généralissime italien. En bon français : *signé* Cadorna. Le bon peuple avait pris *Firmato* pour un prénom, digne d'être répandu largement ! Faute de guerres ou de révolutions, il faut se contenter de ce que l'imagination offre à la place de la réalité. En d'autres mots, il faut puiser les prénoms dans les romans ! Après Madiana, qu'on aurait pu prendre aussi bien dans la Bible, voici Polyanna qui se répand. Mais on ne lit plus de romans, dans certains milieux. On leur préfère le cinéma. Et les drames de ce dernier fournissent une belle moisson de prénoms. Il suffit même de lire l'affiche !

Cette crise de prénoms est loin de toucher à sa fin. La *mode* s'est emparée de ce domaine. Autant dire qu'elle change sans cesse : c'est la plus stable de ses qualités. Nous verrons donc de plus en plus des prénoms inédits, toujours plus variés. Le malheur est, cependant, que les pauvres êtres qui en sont affublés, devront les porter durant une vie parfois longue, et en souffrir. Que de mauvaises plaisanteries à l'école, à la caserne et, plus tard, entre amis et collègues au sujet d'un prénom rare ! Et que d'amertume dans le cœur de la victime qui n'en bénira pas ses parents !

Une réaction s'impose contre cette anarchie. Nos officiers d'Etat-civil devront se montrer plus fermes en refusant d'inscrire des prénoms cocasses. Nos ecclésiastiques et nos instituteurs devront enseigner à leurs administrés, la beauté et la signification des prénoms consacrés par une vénérable tradition et remettre en honneur de vieux prénoms oubliés. Chaque famille devrait avoir un prénom, transmis de père en fils. Le second prénom sera celui du parrain ou de la marraine, le troisième dépendra de votre choix intelligent et sage. Si tout le monde procédait ainsi, la crise des prénoms prendrait vite fin et les bébés, arrivés à l'âge de raison, garderaient aux auteurs de leurs jours un souvenir plus reconnaissant et plus respectueux. Un homme facétieux nous a conseillé d'être prudents dans le choix de nos parents. Le précepte est d'une application difficile et je le remplace par un autre : que nos parents soient plus prudents dans le choix de nos prénoms ! Ce faisant, leur dernier sommeil ne sera pas troublé par nos récriminations posthumes

La colère de Bébé. — Il s'est mal tenu à table. Il a fallu le gronder et même — ô douleur ! — lui montrer une sévérité inaccoutumée. Oui, le malheureux enfant a été mis au lit n'ayant mangé que sa soupe. Rien n'a atténué la rigueur du châtiment.

Bébé ne dort pas. Il pleure abondamment. Ses larmes restant sans effet, il use d'un argument terrible :

— Papa ! Papa ... Je vais mourir !

Un peu remué, malgré tout, craignant d'avoir été trop loin, le crédule papa s'approche de la couche où gémit le martyr.

— Voyons... Voyons... As-tu bobo ?

— Je vais mourir... Mon ventre n'est pas assez plein !...